

Aubière, le 13 septembre 2021

La Principale

 à

 Tous les parents

Lettre d'information sur les élections des représentants de parents d'élèves

Dans quelques semaines, vous allez désigner **vos représentants au Conseil d'Administration (CA)** du collège.

Ce Conseil comprend 30 membres et parmi eux, 7 représentants des parents d'élèves.

Cette instance joue un rôle important dans l'établissement. En effet, elle vote le budget, le compte financier, le règlement intérieur, les voyages et les sorties scolaires, le projet d'établissement.... Elle donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement pédagogique et administratif, ainsi que sur les questions intéressant la vie du collège.

Voici quelques informations sur les modalités de cette élection :

1- Calendrier

Information des familles préalable à l'élection	Jeudi 16 septembre 2021
Publication de la liste électorale	Vendredi 24 septembre, 17h
Limite de dépôt des déclarations de candidature Remise des bulletins de vote et des professions de foi	Lundi 27 septembre, 17h
Mise sous enveloppe	Mardi 28/09 dès 16h00 – Mercredi 29/09 (suite)
Diffusion du matériel de vote	Jeudi 30 septembre
Vote par correspondance	Jusqu'au vendredi 08 octobre, 12h
Jour du scrutin	Vendredi 08 octobre 2021 (8h-12h)

2- Déclarations de candidature

Elles seront affichées par l'administration de l'établissement, mais elles doivent :

- mentionner la fédération ou l'association qui présente la liste ou à défaut, porter le nom du premier candidat de la liste
- comporter au moins 2 noms et au plus 14 (double du nombre de sièges à pourvoir)
- mentionner le nom et prénom des candidats classés **selon un ordre préférentiel qui déterminera l'ordre d'attribution des sièges**
- être signées par chaque candidat avant d'être remises au Chef d'établissement

3- Bulletins de vote

- format et couleur uniques (A4 blanc, divisé en 4)
- ils mentionnent le nom de l'établissement, le nom de la fédération ou de l'association, les noms et prénoms des candidats classés par ordre préférentiel (1 à 14)

4- Professions de foi (une page A4 recto verso maximum)

5- Clôture du scrutin et dépouillement : vendredi 08 octobre 2021 à 12h00 (salle des conseils)

Les parents sont également représentés dans les instances suivantes :

La Commission permanente :

Elle instruit des dossiers (exemple : règlement intérieur, dotation horaire...) soumis ensuite à l'examen du conseil d'administration.

Trois représentants des parents d'élèves sont désignés parmi les parents titulaires et suppléants élus.

Le Conseil de discipline :

Ce conseil a pour compétence d'examiner la situation d'élèves qui se manifestent avec des comportements graves incompatibles avec le règlement intérieur du collège et de prononcer une sanction à visée éducative.

Trois représentants des parents d'élèves sont désignés parmi les parents titulaires et suppléants élus au conseil d'administration.

La Commission Hygiène et Sécurité :

Elle est force de proposition au conseil d'administration pour contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité.

Deux représentants des parents d'élèves sont désignés parmi les parents titulaires et suppléants élus au conseil d'administration.

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté :

Il examine et propose des actions dans les domaines de la santé et de la citoyenneté s'articulant avec le projet d'établissement.

Le Conseil de classe :

Deux délégués de parents sont membres du conseil de classe. Leur rôle consiste à être un relais entre les parents et l'équipe pédagogique. Ils informent les parents sur les résultats des délibérations concernant les enfants de la classe et indiquent le niveau général.

En concertation avec les représentants des parents d'élèves élus au conseil d'administration, le principal désigne les deux délégués titulaires et les deux délégués suppléants de chaque classe.

Dans le cas où pour une classe, il n'y aurait pas de délégué parmi les parents d'élèves de la classe, les sièges pourraient être attribués à des parents d'élèves d'autres classes volontaires.

Il est important que des parents participent à toutes ces instances.

La Principale,

 M. PUPION